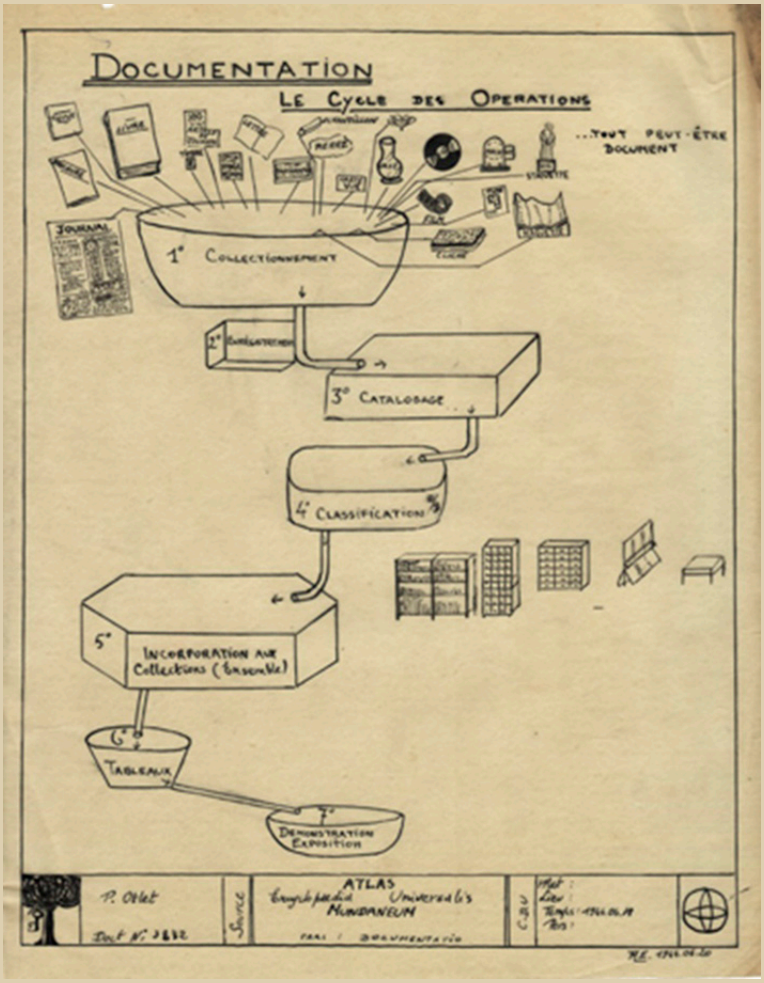
AIDAinformazioni

RIVISTA SEMESTRALE DI SCIENZE DELL'INFORMAZIONE

NUMERO 1-2
ANNO 44
GENNAIO-GIUGNO 2026



CACUCCI EDITORE
BARI

AIDAinformazioni

Rivista semestrale di Scienze dell'Informazione

Fondata nel 1983 da Paolo Bisogno

Proprietario della rivista:
Università della Calabria

Direttore Scientifico:
Roberto Guarasci, *Università della Calabria*

Direttore Responsabile:
Fabrizia Flavia Sernia

Comitato scientifico:
Anna Rovella, *Università della Calabria*;
Maria Guercio, *Sapienza Università di Roma*;
Giovanni Adamo, *Consiglio Nazionale delle Ricerche* †;
Claudio Gnoli, *Università degli Studi di Pavia*;
Ferruccio Diozzi, *Centro Italiano Ricerche Aerospaziali*;
Gino Roncaglia, *Università della Tuscia*;
Laurence Favier, *Université Charles-de-Gaulle Lille 3*;
Madjid Ihadjadene, *Université Vincennes-Saint-Dénis Paris 8*;
Maria Mirabelli, *Università della Calabria*;
Agustín Vivas Moreno, *Universidad de Extremadura*;
Douglas Tudhope, *University of South Wales*;
Christian Galinski, *International Information Centre for Terminology*;
Béatrice Daille, *Université de Nantes*;
Alexander Murzaku, *College of Saint Elizabeth*, USA;
Federico Valacchi, *Università di Macerata.*

Comitato di redazione:
Antonietta Folino, *Università della Calabria*;
Erika Pasceri, *Università della Calabria*;
Maria Taverniti, *Consiglio Nazionale delle Ricerche*;
Maria Teresa Chiaravalloti, *Consiglio Nazionale delle Ricerche*;
Assunta Caruso, *Università della Calabria*;
Claudia Lanza, *Università della Calabria.*

Segreteria di Redazione:
Valeria Rovella, *Università della Calabria*

Editrice: Cacucci Editore S.a.s.
Via D. Nicolai, 39 – 70122 Bari (BA)
www.cacucciedITORE.it
e-mail: riviste@cacucciedITORE.it
Telefono 080/5214220

AIDAinformazioni

Rivista semestrale di Scienze dell'Informazione

«AIDAinformazioni» è una rivista scientifica che pubblica articoli inerenti alle Scienze dell'Informazione, alla Documentazione, all'Archivistica, alla Gestione Documentale e all'Organizzazione della Conoscenza ma amplia i suoi confini in ulteriori campi di ricerca affini quali la Terminologia, la Linguistica Computazionale, la Statistica Testuale, ecc. È stata fondata nel 1983 quale rivista ufficiale dell'Associazione Italiana di Documentazione Avanzata e nel febbraio 2014 è stata acquisita dal Laboratorio di Documentazione dell'Università della Calabria. La rivista si propone di promuovere studi interdisciplinari oltre che la cooperazione e il dialogo tra profili professionali aventi competenze diverse, ma interdipendenti. I contributi pubblicati affrontano questioni teoriche, metodologie adottate e risultati ottenuti in attività di ricerca o progettuali, definizione di approcci metodologici originali e innovativi, analisi dello stato dell'arte, ecc.

«AIDAinformazioni» è riconosciuta dall'ANVUR come rivista di Classe A per l'Area 11 – Gruppo Scientifico Disciplinare 11/HIST-04 – Scienze del libro, del documento e storico-religiose e come rivista scientifica per le Aree 10 – Scienze dell'antichità, filologico-letterarie e storico-artistiche; 11 – Scienze storiche, filosofiche, pedagogiche e psicologiche; 12 – Scienze giuridiche; 14 – Scienze politiche e sociali. È anche annoverata dall'ARES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) tra le riviste scientifiche dell'ambito delle Scienze dell'Informazione e della Comunicazione. La rivista è, inoltre, indicizzata in: ACNP – Catalogo Italiano dei Periodici; BASE –Bielefeld Academic Search Engine; ERIH PLUS – European Reference Index for the Humanities and Social Sciences – EZB – Elektronische Zeitschriftenbibliothek – Universitätsbibliothek Regensburg; Gateway Bayern; KVK – Karlsruhe Virtual Catalog; The Library Catalog of Georgetown University; SBN – Italian union catalogue; Ulrich's; Union Catalog of Canada; LIBRIS – Union Catalogue of Swedish Libraries; Worldcat.

I contributi sono valutati seguendo il sistema del *double blind peer review*: gli articoli ricevuti sono inviati in forma anonima a due referee, selezionati sulla base della loro comprovata esperienza nei topics specifici del contributo in valutazione.

AIDAinformazioni

Anno 44

N. 1-2 – gennaio-giugno 2026

CACUCCI EDITORE

BARI

PROPRIETÀ LETTERARIA RISERVATA

© 2026 Cacucci Editore – Bari
Via Nicolai, 39 – 70122 Bari – Tel. 080/5214220
http://www.cacucciedit ore.it e-mail: info@cacucci.it

Ai sensi della legge sui diritti d'Autore e del codice civile è vietata la riproduzione di questo libro o di parte di esso con qualsiasi mezzo, elettronico, meccanico, per mezzo di fotocopie, microfilms, registrazioni o altro, senza il consenso dell'autore e dell'editore.

Sommario

Contributi

Michele Bevilacqua, Il termine *handicap* nei discorsi istituzionali francesi: categorizzazione e inclusione scolastica tra diritto e scuola 9
Marianne Cailloux, Médiatisations post-coloniales : Équipement info-documentaire du palais-monument de la Porte Dorée 29
Mohamed Anouar Lahouij, Les archives audiovisuelles à l'ère de l'intelligence artificielle : vers des archives intelligentes ? 55
Anna Maria Marras, Oltre gli standard. Costruire, gestire e raccontare un progetto digitale 85
Grazia Serratore, Emanuela Nicole Donato, Rappresentazione della follia femminile durante la Prima Guerra Mondiale: evidenze dall'archivio storico del manicomio di Girifalco 109

Rubriche

Roberto Guarasci, Note in margine a Stefano Moscadelli, a cura di. 2025. *L'Archivio di Mario Bracci. Introduzione ed Inventario*. Ministero della Cultura, Direzione Generale Archivi 133

Contributi

AIDAinformazioni
ISSN 1121–0095
ISBN 979-12-5965-687-2
DOI 10.83409/aida.2026.383
pag. 29-54 (gennaio-giugno 2026)
Open access article licensed under CC-BY-NC-SA

Médiatisations post-coloniales :

Équipement info-documentaire du palais-monument de la Porte Dorée

Marianne Cailloux*

Abstract: After the International Colonial Exhibition of 1931, the palace of Porte became the Musée des Colonies; it now houses the Museum of the History of Immigration. The palace participated in the monumentalisation of a particular cultural heritage, which should be examined in the light of postcolonial studies. This paper is based on an unprecedented corpus combining the documentation available on the Palais de la Porte Dorée: *in situ* cartels, internal archives and brochures produced by the structure. It observes it is constructed as a monument and heritage in museum professionals' discourses. Firstly, a review of the institutional history of the palace and the scientific and professional productions inform it over decades. The documentation (archives, info-productions, exhibits) then allows to observe the records management of this ensemble up to new scenographies in the 2020s. This allows us to question a possible reorientation of the imagination between new info-documentary production and public appropriation.

Keywords: Documentation, Mediation, Heritage, Records, Production.

1. Introduction

En 2007, l'ouverture de la Cité internationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) publicise la reconfiguration nationale du Palais de la Porte Dorée (PPD) qui « ne se présentera pas à ses visiteurs comme un *lieu de mémoire* de l'histoire coloniale de la France » (Murphy 2007, 5). L'édifice a été érigé et aménagé en 1931 pour l'exposition coloniale avec un décor (sculptures, fresques) et un mobilier dits exotiques. Avec l'aquarium tropical, le palais devient le musée permanent des colonies à la fin de l'évènement et accueille plusieurs institutions muséales au fil des années. Cet article étudie l'histoire info-documentaire du palais au cours du processus de décolonisation de la seconde moitié du XX^e^ siècle et du mouvement post-colonial dans les musées au début du

* Université de Lille, Institut de l'Information, de la Communication et du Document, Laboratoire GERiiCO (ULR 4073), Lille, France, marianne.cailloux@univ-lille.fr. ORCID : 0000-0002-7330-1272.

2026, The Author(s). This is an open access article, free of all copyright, that anyone can freely read, download, copy, distribute, print, search, or link to the full texts or use them for any other lawful purpose. This article is made available under a Creative Commons Attribution Share-Alike 4.0 International License. AIDAinformazioni is a journal of the Department of Culture, Education and Society, University of Calabria, Rende (CS), Italy, published by Cacucci Editore, Bari, Italy.

XXIe siècle. Il s'agit de comprendre comment les objets de la période coloniale sont traités dans un musée français aujourd'hui dédié à l'immigration.

Au prisme compréhensif des études postcoloniales, la recherche interroge l'héritage culturel laissé par la colonisation dans la sphère professionnelle du patrimoine en prise avec les questions vives de la société (Blanchard 2005, 9-24). Elle explore comment le Palais est monumentalisé et patrimonialisé dans les documents internes et publiés pour comprendre le passage d'une valorisation de la colonisation française à une positivité de l'immigration. Le concept de médiatisation est tiré de l'approche de Jean Davallon (2023, 181-189), une étude des médias au-delà d'une conception traditionnelle, ceux qui circulent dans l'espace public virtuel comme matériel et ceux qui circulent dans la sphère organisationnelle du patrimoine. En effet, l'originalité de ce travail repose sur une approche info-documentaire : analyser la production interne des professionnels, à savoir la documentation d'activité du Palais ; et une approche médiatique : interroger la parole des acteurs de l'histoire de l'art et du patrimoine en termes de représentations projetées.

Par monumentalisation, nous entendons que le Palais est traité comme un monument dans ses descriptions. Cela se construit par deux processus : la patrimonialisation – avec des actions sociales, administratives et politiques qui constituent la « vie » d'un objet comme patrimoine – et la mémorialisation opérée par la production d'historiographies et de cérémonies publiques qui rendent cet objet monumental[1]. Nous postulons que l'institutionnalisation du Palais en musée, l'équipement info-documentaire produit dans ce cadre, les sémantiques déployant des valeurs et émotions sont les éléments constitutifs de cette monumentalisation (Davallon 2023, 196-201). L'équipement recouvre tous les documents produits de façon secondaire au sens des sciences de la documentation, c'est-à-dire ce que les agents produisent pour parler de ce monument : ici les archives administratives de fonctionnement et les documents de médiation interne (brochures, cartels, etc.) conservés à la Médiathèque du Patrimoine et au Musée du Quai Branly pour la période de 1931 à 2024. Cette approche se distingue de l'ethnographie sociologique qui a fourni de nombreux travaux sur le palais-musée, bien qu'il faille noter que les propos dans la presse et les publications d'histoire et d'art ont été examinés en complément dans un autre article.

Au vu de l'histoire complexe de l'édifice, la première partie interroge sa monumentalité en retraçant son évolution et son historiographie pour comprendre le rôle des pratiques patrimoniales (classement et inscription aux Monuments Historiques) et documentaires (gestion des objets et de leur équipement). Cela pour exposer le glissement d'un monument colonial à un monument positivant l'immigration à travers l'analyse des postures documen-

[1] Plutôt que Pierre Nora, je mobilise la notion de mémoire depuis Maurice Halbwachs dans la lignée de Catherine Roth (2003, 16-19).

taires. Enfin, il est possible de percevoir, très récemment, de nouvelles formes de médiatisation, de mémorialisation et de patrimonialisation.

2. Une monumentalité glissante au cours du XXe siècle

Le PPD est un monument dans la stratégie de propagande coloniale inhérente à son édification pour l'Exposition de 1931. D'autres éléments le maintiennent dans ce statut : les processus patrimoniaux de classement et de médiation, les discours des professionnels, des journalistes et des publics, les sémantiques de l'art, de la beauté et de la mémoire. Les critères de la monumentalisation sont en effet des valeurs injectées dans un objet matériel, ou un bâtiment généralement public, et une morphologie distinctive, généralement liée à un courant architectural artistique reconnu – ici l'art déco. Il y a donc à la fois la façon dont on parle de ce monument, qui le rend tel, mais aussi le processus d'enregistrement, de conservation des traces justifiant cette attribution qui permet une mémoire sociale du passé (Fraysse 2006, 296).

Ce cas présente une nuance intéressante car il est d'une monumentalité glissante, au sens d'évolutive : malgré la décolonisation et les problématiques publiques post-coloniales, il n'y a pas de remise en question du statut de monument mais plutôt de ce que le palais monumentalise, de quoi il est le monument. L'historiographie a bien démontré comment cet édifice a été un monument à la France coloniale et aujourd'hui un monument à l'immigration positivée dans la politique muséale.

2.1. Une historiographie au long cours

Érigé pour l'Exposition coloniale de 1931, le Palais accueille le Musée permanent des colonies, puis en 1935 le Musée de la France d'outre-mer. Dans le cadre de la décolonisation, le nom change en Musée des Arts Africains et Océaniens (MAAO) en 1960. En 1987, les Monuments historiques classent la façade et inscrivent une partie des architectures. De 1990 à 2003, le Palais est renommé Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO) avant de fermer pour le déménagement des collections, la réassignation du bâtiment par la mission de préfiguration de Jacques Toubon et Luc Gruson qui confie les travaux de 2005 à l'architecte Patrick Bouchain.

Cette période marque l'essor de deux tendances historiographiques. D'un côté les chercheurs en sciences humaines comme Germain Viatte, Jean-Hubert Martin ou Hélène Bocard ; Dominique Jarrassé qui entame son travail sur l'histoire de l'art du palais en 2005 et publie toujours ; Maureen Murphy qui se voit commander une rétrospective historique en 2007 ; Luc Gruson qui, dix ans après, publie avec Jacques Toubon et Benjamin Stora un livre mettant

en narration cette « aventure » institutionnelle et patrimoniale. De l'autre, sociologues et anthropologues problématisent les édifices et monuments au prisme des études post-coloniales balbutiantes en France : Christine Chivallon (2022), Robert Aldrich (2006), Jacqueline Eidelman (2002), Anne Monjaret et Mélanie Roustan (2005, 2012, 2018), Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire (2005), Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg (2023), Carol Ann Dixon (2012). Ces années voient aussi l'apparition d'articles dédiés au Palais dans la revue *Hommes & Migrations* lancée en 1965, marquant le glissement qui s'opère entre représentations coloniales et discours sur l'immigration.

Ces publications commentent en quelque sorte des moments forts de la vie politique du palais. Les collections du MNAAO vont au Musée du Quai Branly (MQB) inauguré en 2006 et la jeune Cité installée dans le Palais – mais inaugurée en 2014 seulement – propose en 2008 l'exposition *1931. Les étrangers au temps de l'Exposition coloniale*. À l'occasion de son changement de nom en Musée national de l'histoire de l'immigration (MNHI) au sein de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée (EPPPD) en 2012, d'autres enquêtes ethnographiques sont publiées : Anne Monjaret et Mélanie Roustan (2013, 101-126) interrogent la parole des agentes de maintenance dans leur rapport à l'édifice et soulignent le glissement entre monument colonial et monumentalisation d'une immigration réussie.

Entre la direction d'Hélène Orain (2015) et celle de Pap Ndiaye (2020), la mission de préfiguration par Patrick Boucheron et Romain Bertrand commence en 2019, une période calme dans la vie médiatique du Palais. Cette réorientation relance alors l'intérêt puisque les années 2020 voient le Palais pris comme sujet de formation à la recherche, avec mémoire (Eva Les Kosem) et thèse de doctorat (Andrea Delaplace) sur la nouvelle muséographie du Musée de l'Histoire de l'Immigration (MHI). La nouvelle scénographie de l'exposition permanente *Repères* en 2023 et la nomination de Constance Rivière l'année précédente relancent la production à la fois documentaire et médiatique autour du Palais.

2.2. Le rôle expographique du classement

La perception socioculturel et médiatique des palais dévoile une construction comme mémoire sociale du patrimoine, repère identitaire perdurant de l'histoire d'un pays comme la France, à la fois comme enjeu social (le palais royal résidence du pouvoir des princes, château inaccessible au public) et politique (le palais napoléonien siège des institutions étatiques). Au-delà de cette patrimonialisation sociale[2], les aléas administratifs participent de cette sédi-

[2] Le processus de la patrimonialisation comporte des dimensions sociale, médiatique, éventuell-

mentation. Le classement au titre des Monuments Historiques cristallise un bâtiment et ses meubles dans une posture symbolique au sein d'une fabrique de l'histoire et de la culture (Monjaret et Roustan 2013, 107-108). Comme le rappellent tous les supports de communication et de valorisation (Lambert et Palais de la Porte dorée 2016), le Palais est classé partiellement en 1987 ; le mobilier de 1931, classé en 2022, n'est pas mentionné dans la presse cette année. L'arrêté n° 1 du 18/03/2022 fait état du classement d'un ensemble historique mobilier grevé d'une servitude de maintien dans les lieux (notice PM75004936). La demande interne est régulièrement faite depuis 1950[3]. Le mobilier d'origine et la façon dont il est traité par les services de conservation et de documentation du musée contribuent au monument colonial, non seulement au moment de l'érection du palais mais aussi aujourd'hui puisqu'il est toujours qualifié comme « chef-d'œuvre » par les historiens de l'art et les conservateurs (Jarrassé 2005, 172-177) sans forcément dire les enjeux post-coloniaux inhérents à un tel patrimoine.

Au-delà du classement et du traitement expographique, se pose aussi la question du traitement interne des objets en question : comment les agents en parlent et comment, dans cette administration, s'opère un processus patrimonialisant par l'institution. Les documents administratifs mobilisent des termes laudatifs et historico-artistiques plus que mémoriels : le rapport de 1994 enjoint à « respecter l'esprit de cette esthétique architecturale », « un des plus beaux témoignages de l'architecture et de la décoration de cette époque »[4]. L'historien de l'art D. Jarrassé (2005, 176) insiste sur une « vocation purement artistique du musée, développée en vue d'atténuer son passé colonial », un engagement nuançant *in fine* la nécessité d'une contextualisation d'un « chef-d'œuvre incontestable » (Jarrassé 2024, 95-103). Les autres articles du dossier spécial sur les origines étudient les contextes de 1931 sans revenir sur l'ambivalence du monument tel qu'il est muséographié aujourd'hui.

La base *Pop* renseigne les vitrines et dioramas (50) réalisés pour l'exposition de 1931, à la suite du classement du mobilier entre 2020 et 2022. Une neutralité raisonnée caractérise les éléments de description documentaire et d'indexation : matériaux et iconographies sont renseignés sans indication géopolitique. Seul le contexte muséographique, l'appartenance à un historique du mobilier et l'indication de la section expographique d'origine, sont indiqués dans les notices des vitrines.

ement politique, administrative et institutionnelle (Davallon 2023, 235).

[3] Médiathèque de la Photographie et du Patrimoine (MPP), D/1/75/197-2.

[4] Archives du Musée du Quai Branly (AMQB), B - AG, 7AAI/ 596, 1994.



Figure 1. Diorama complet (décor et meuble) : Café et canne à sucre, 1931, 355x300x125cm, peinture sur bois. Paris, Palais de la Porte Dorée (Palissy n°PM75004476 - inv. EHM3-4) © Monuments historiques.





Figure 2. Panneau rétro-éclairé grand format : Le sucre, 1931, photographies et peinture sur bois, 136x91cm. Paris, Palais de la Porte Dorée (Palissy n°PM75004489 - inv. EHM3-17). © Monuments historiques.

Figure 3. Panneau rétro-éclairé grand format : Le riz en Indochine, 1931, photographies et peinture sur bois, 136x91cm. Paris, Palais de la Porte Dorée (Palissy n°PM75004493 - inv. EHM3-21). © Monuments historiques.

Pour les dioramas, les sujets humains ne sont pas renseignés dans les notices ; seules les ressources agricoles sont mentionnées. Par exemple, le diorama n° EHM3-5 (PM75004476) est indexé « café et canne à sucre » : reprenant le titre exact du décor et meuble, la notice ne décrit pas les personnes représentées au travail. Les panneaux rétro-éclairés (celui du sucre n° EHM3-17 – PM75004489) comportent des photographies et des légendes dont les contenus informationnels (textes longs et courts) ne sont ni transcrits ni indexés alors que les images montrent des personnes colonisées. Ces textes sont problématiques du fait d'une qualification coloniale et de propos discriminants inhérents tels que « la tige de canne à sucre est une friandise appréciée des indigènes », « c'est l'huile de palme si recherchée par les indigènes », « méthode primitive », « gaspillage de main-d'œuvre »... Les images elles-mêmes montrent l'opposition entre les tâches réalisées à la main – selon les traditions locales et réalisées mécaniquement dans les stations coloniales – et des colonisés travaillant sous le regard des colons français (panneau du riz n° EHM-3-21 – PM75004493). Les panneaux exposant la faune renseignent sous le même titre les animaux et les produits, le

bétail et les personnes colonisées s'en occupant (n° EHM3-32 – PM75004504). Certains panneaux, comme celui du coton (n° EHM3-27 – PM75004499), sont documentés uniquement par des photos du dos, de sorte que ni les textes ni les images ne sont lisibles. Ces différents problèmes ne sont pas pris en compte dans le traitement documentaire de ces objets patrimonialisés.



Figure 4. Panneau isolé : Animaux et produits animaux, 1931, photographies et peinture sur bois, 110x46cm. Paris, Palais de la Porte Dorée (Palissy n°PM75004504 - inv.EHM3-32). © Monuments historiques.



Figure 5. Panneau rétro-éclairé : Le coton, 1931, photographies et peinture sur bois, 143x75cm. Paris, Palais de la Porte Dorée (Palissy n°PM75004499 - inv. EHM3-27). © Monuments historiques.

Du fait de l'homogénéité du protocole documentaire des bases patrimoniales nationales, les 50 notices sont traitées ainsi – ou plutôt non traitées. La documentation des AMQB et de la MPP dévoile une sédimentation documentaire en creux, par défaut, entre les années 1930 et 1960 : toujours en place, ces vitrines ne font pas l'objet d'une médiatisation de l'histoire du palais

et de son dispositif monumental ni des sémantiques qu'il véhicule au fil de ses mutations[5].

2.3. Le traitement documentaire des objets coloniaux

La superposition difficile du monument et des missions muséales qui s'y succèdent se trahit dans les comptes rendus de réunion avec la difficulté d'évolution de l'institution dans son lieu d'installation : rien de prévu entre les années 1978 et 1999 pour la visite guidée du palais en tant que bâtiment ni autour des mobiliers coloniaux[6]. En 1990, les propos montrent une réflexion à mener face à « une série aujourd'hui malencontreuse de réminiscences de l'époque coloniale : le square des combattants d'Indochine, le Monument Marchand, la longue énumération de la façade ouest… Tout cela dessert d'emblée toute velléité de rénovation »[7]. Le rapport de 1992 appelle à « s'affranchir du passé colonial du Maao » car « il ne paraît pas souhaitable d'assumer l'acte fondateur qui a généré cette institution : l'exposition coloniale »[8]. Les rapports d'activités montrent que les actions pédagogiques ne portent ni sur le Palais comme bâtiment ni sur l'histoire coloniale ; par exemple en 1999, le programme propose des activités scientifiques et scolaires, mais aussi touristiques (visites, parcours, conférences, spectacles) sur des thématiques comme la danse, le masque, la relique. Le seul projet touchant à des questions vives de la société contemporaine française est un débat multiculturel sur l'exposition muséographique des restes témoins d'individus et de groupe, mais rien n'est mentionné sur les enjeux prégnants de cette décennie comme l'héritage colonial, les migrations ou les conflits interculturels, 1999 étant pourtant l'année de la publication du bilan des régularisations d'étrangers lancée en 1997[9].

Pourtant, l'enjeu patrimonial, lié au matériel muséal d'origine, est conscientisé par les professionnels. Le projet de 1994 prévoit de considérer ces objets difficiles à médiatiser et délicats à déplacer : « L'étage supérieur dont la majeure partie a servi de grenier […] abrite encore une petite partie de la présentation avec dioramas des ressources économiques des colonies, qu'il faut sauver »[10]. Une note de 2001 annonce que le « recensement des vitrines anciennes du musée a été entrepris en vue de leur regroupement pour une campagne photographique », préconise une manutention particulière et prévoit d'alerter le responsable de la surveillance et le secrétaire général si une réutilisation était

[5] Le livre de comptes du musée pour la période 1960-1984 montre l'entretien sans modification expographique. AMQB, B-J 7AAI/610.

[6] AMQB, B - AG, DA001521/614011989.

[7] AMQB, B - AG, 7AAI/ 597, 1990.

[8] AMQB, B - AG, 7AAI/ 592, 1992, p. 6 et 32.

[9] AMQB, B - AG, 1999DA003199/6717201/01/1999, 31/12/1999.

[10] AMQB, B – AG 7AA/596.

envisagée[11]. En 2002, les dioramas sont toujours là, comme l'indiquent le rapport d'activité, les plans de l'architecte Lagneau et des photographies de service. Il n'empêche que les professionnels ont conscience d'une réflexion nécessaire comme le montre le rapport de 2002 : « une politique cohérente de dépôts devrait être poursuivie ou relancée, qui permette de conserver dans son intégralité les fonds d'intérêt historique et artistique relatifs aux sociétés coloniales et aux relations entre colonisateurs et colonisés (peintures, gravures, dessins, sculptures), ces collections ayant pour vocation à être conservées et présentées au musée du Quai Branly » [12]. Pour autant, cette progressive prise de conscience, inégale entre les différents acteurs d'un projet au long développement, ne concerne effectivement pas les parties mobilières coloniales et leur équipement info-documentaire problématique qu'il faut pourtant bien documenter dans l'histoire muséographique française…

En 2003, cet étage est indiqué comme resté « en l'état depuis la fermeture des musées des colonies en 1960 »[13] : « d'autres vestiges de l'exposition coloniale ont été remisés à l'écart des yeux du public telles les vitrines… ces meubles qui trônent désormais dans d'immenses galeries désertes témoins fantomatiques d'une époque [...] Ces salles ont été fermées en 1960 » ("Larmes de crocodiles." 2003). Pourtant, ce même article démontre que ces parties sont encore accessibles : les vitrines coloniales et leur équipement documentaire d'origine sont toujours visibles par certains publics (Murphy 2007, 54) ; les photographies illustrant l'article de Germain Viatte dans l'ouvrage dédié au palais, publié en 2002, montrent même des mobiliers coloniaux servant de support aux expositions en cours dont les pièces et œuvres sont appuyées et accrochées contre les dioramas.

11 AMQB, B – AG 7AAI/607.

12 AMQB, 2002DA003200/6717601/01/2002-31/12/2002.

13 Archives Nationales de France (AN), Dalstein, MAAO, 20130416/4-30/01/2003.

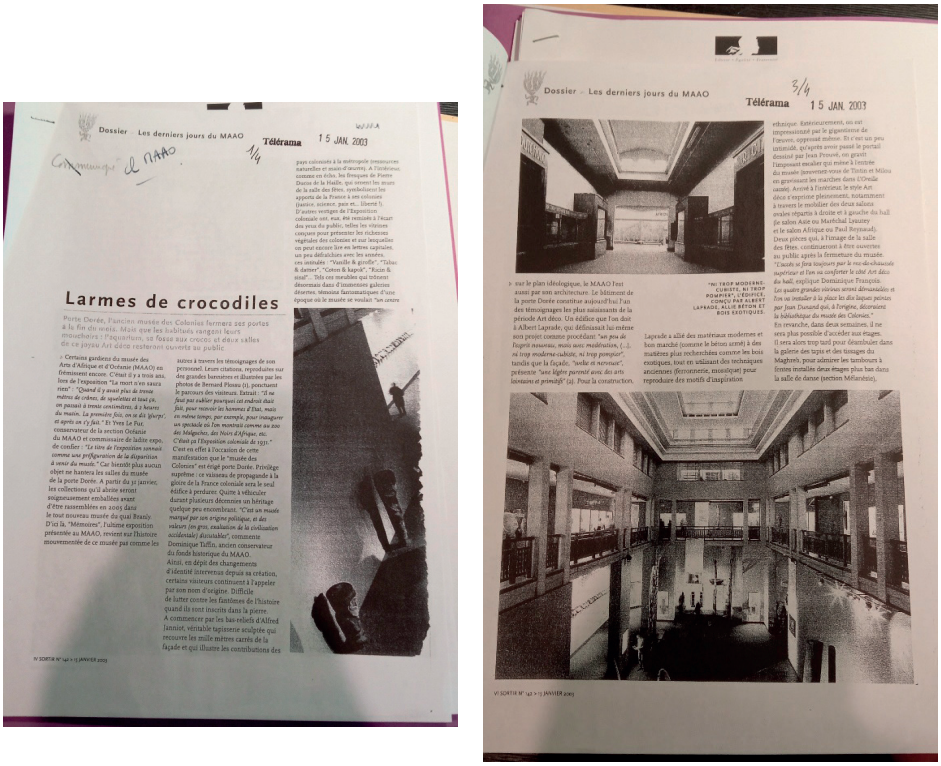


Figure 6. Photographie de coupure de presse[14] (“Larmes de crocodiles.» 2003) ©Marianne Cailloux.

[14] AN, Dalstein, MAAO, 20130416/41.



Figure 7. Photographie de l'article de (Viatte 2002, 11) ©Marianne Cailloux.

Déjà dans les années 1980 cependant, les documents administratifs montrent que la gestion de ces mobiliers est une priorité surtout pour leur entretien, leur restauration et leur utilisation à venir, vu que les propos professionnels soulignent régulièrement l'impossibilité d'en déplacer certains. Ainsi, le rapport de 1983 fait le bilan de la refonte de la section dédiée aux arts africains : cartels et panneaux de présentation sont retravaillés, mais certaines armoires vitrées qui devaient être déplacées en réserve sont jugées trop lourdes et on se résout à les utiliser pour les nouvelles acquisitions présentées en exposition temporaire, par exemple dans la salle des fêtes[15]. En 1995, la réunion de planification du projet de service pose progressivement la question de leur signalétique : « l'ensemble du personnel rencontré paraît éprouver un "attachement" fort pour le musée. Il semble prêt à s'impliquer malgré le poids de l'histoire […] Pour une politique de communication externe : quelle image véhiculer ? Si on garde les clivages coloniaux en interne : comment véhiculer autre chose ? »[16] .

Les photographies illustrant le rapport de l'architecte Lagneau en février 2002 montrent ces mobiliers entreposés dans la galerie au-dessus de la salle des fêtes, par exemple le diorama « Vanille & Girofle » dans la salle nord-est de l'étage. Autre exemple, la salle dédiée aux ateliers pédagogiques conserve les décors de 1931 ou encore certains meubles comme les panneaux rétro-éclairés

15 ANQB, 1983DA001537/614351983.
16 ANQB, 7AAI/ 590 à 610.

qui sont toujours accrochés aux emplacements originels dans la salle des produits végétaux[17]. Ces déplacements et la reconfiguration des salles, dont les objets jugés polémiques sont évacués – dans la mesure du possible –, soulignent la problématique de « décommémoration » qui accompagne la décolonisation (Niang 2023, 203-212). Celle-ci n'est réalisable que pour l'espace muséal et non pour le bâtiment dont le récit suit une autre trajectoire. En 2006, le problème est soulevé : le conseil scientifique et culturel du comité de pilotage établit qu'il faut « dresser une liste des biens à conserver et à valider par le département des collections » mais aucune mention n'est faite du mobilier d'exposition ni de son équipement info-documentaire[18]. En 2011, le conseil débat des orientations proposées pour l'espace consacré à l'histoire du palais de la Porte Dorée : d'une part, produire des outils et supports pédagogiques autour des mobiliers artistiques des salons et de la salle des fêtes et d'autre part exposer les anciennes vitrines et des objets provenant de l'ancienne muséographie 1931-60 dans la coursive retraçant la généalogie entre le musée des colonies et la CNHI[19]. Concernant les objets documentaires, le processus ne s'engage finalement qu'en 2022 quand le secrétaire général est chargé d'une mission de conservation, suivie par une mesure de classement[20].

Il y a là en filigrane un « faire l'archive » du dispositif muséographique ancien, c'est-à-dire vouloir conserver l'ensemble du musée des colonies et du palais au temps de l'exposition de 1931 en gardant les vitrines, les dioramas et le mobilier dit colonial. Les propos professionnels dans la documentation interne indiquent tout au long de ces années la préoccupation de garder le mobilier et les objets de 1931 sans pour autant décider qu'en faire ni comment. Le tournant s'opère dans les années 2000 quand la mémoire coloniale est envisagée comme terrain scientifique valable pour questionner l'écriture de l'histoire française et la versatilité de ses identités collectives sociale et politique. Il y a là une continuité dans le rapport à la mémoire tout en opérant un glissement vers l'acceptable au fil des aléas politiques (Tardy et Dodebei 2015, 7-10) et la fabrication d'une mémoire supplémentaire, celle de l'immigration, dans un tiraillement avec celle coloniale que ce soit dans les années 2010 comme 2020 (Lübbecke 2020, 386).

On note récemment, et de façon expérimentale ou artisanale, une volonté de documenter les pratiques professionnelles des musées et des archives qui relève d'une historicisation, voire d'une épistémologisation des métiers de la conservation. Cette orientation professionnelle est relativement récente et surtout expérimentale, s'inscrivant dans une préoccupation de l'éthique de l'information et du *care* des fonds et collections sensibles. Par exemple, les

17 MPP, E/2012/1/19-144, p. 92-106.
18 AN, Immigration, CNHI, 20180711/7-22/01/2022.
19 AN, Dalstein, MAAO, 20130416/41.
20 AMQB, B - AG 7AAI/608.

conservatrices du MQB m'ont décrit comment elles avaient décidé d'archiver aussi les anciennes boites, dossiers et notices de catalogues des fonds coloniaux pour documenter comment leurs prédécesseurs avaient équipé les artefacts provenant d'anciennes collections[21]. Observer les pratiques de conservation et de traitement documentaire de façon épistémologique permet d'améliorer la médiasation des collections, de prendre soin (au sens de *care* social et culturel) des publics et des professionnels confrontés à des artefacts sensibles tels ceux issus du passé colonial (Moret et Cailloux 2023, 138-161).

3. Comment mémorialiser un monument colonial pour faire l'histoire de l'immigration

L'esthétique art déco du palais est valorisée et semble être l'argument implicite de la monumentalisation : dans les propos des historiens de l'art comme D. Jarrassé (2022, 8) où le bâtiment est décrit comme chef-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture, et puisque ni la fresque ni la façade ne présentent d'imagerie graphiquement violente de la période coloniale, il ne serait pas nécessaire de réaliser une médiatisation post-coloniale critique. Pourtant ces iconographies montrent des rapports de domination asymétriques propres à la colonialisation et l'intention du programme architectonique est bien d'exposer un supposé enrichissement mutuel entre colons et colonisés : la beauté et la prouesse paraissent les seuls commentaires historico-artistiques produits, sans expliciter les réalités discriminantes inhérentes (Arellano-Cruz 2023, 235 ; Cailloux 2026). Le tournant 2010 marque une réticence face au traitement du passé par la recherche post-coloniale et une tentation de proposer la lecture universaliste d'un bénéfice mutuel colon/colonisé invisibilisant l'asymétrie inhérente à ce système. Or, l'accès au passé, qui apaiserait l'ambivalence du monument tel que nous le décrivons, s'opère par les médiations reliant son histoire et ses expographies (Flon 2012, 16).

3.1. Réorienter des imaginaires

Les allégations d'apports mutuels positifs sont déjà présentes dans la documentation de 1931 et dans l'aménagement du musée permanent. La correspondance entre le député Emile Faure et le ministre Petry indique ainsi :

> Dans un espace sensiblement inférieur à celui dont disposent les musées coloniaux en Belgique et en Hollande, doivent figurer les éléments représentatifs du deuxième empire colonial du monde [...] ils auront sous les yeux des renseignements qui leur permettront de se faire une idée précise de la situation

[21] Entretien AMQB, le 2/12/2024.

> et des ressources de nos possessions lointaines. Le musée comportera en outre des sections consacrées à la vie indigène et à l'œuvre sociale de la France : urbanisme, santé publique, instruction publique etc. Ainsi pourra être constitué selon une formule vivante et pittoresque ce musée de la France extérieure qui doit doter Paris d'une fenêtre ouverte sur le monde colonial[22].

Elles se reconduisent au nom de l'histoire de l'art dans des publications scientifiques récentes, par exemple quand D. Jarrassé (2005, 172) écrit : « le destin du musée des colonies aujourd'hui dépouillé au profit du futur musée du quai Branly est le reflet d'un passé colonial qui "ne passe pas" » avant de s'interroger : « peut-on accepter qu'il s'agisse là d'un chef d'œuvre voire du chef d'œuvre de l'art colonial ? Faut-il accepter cette catégorie plutôt que de continuer à la refouler ? ». Le Palais serait monument justement parce qu'il a été édifié dans une intention d'en faire un témoin monumental de l'« exaltation des échanges justifiant le colonialisme » (Jarrassé 2005, 174).

Il est difficile alors de réconcilier la notion de monument pour un objet à l'architecture et aux décors coloniaux : le palais est validé par la sémantique de l'œuvre d'art, dans sa dimension esthétique. Il semble difficile de lui faire porter une sémantique mémorielle de l'exposition coloniale et des personnes qui y ont été discriminées car cela nécessiterait une histoire critique, ou du moins revisitée , ce qui n'a pas été la tendance en termes de politiques culturelles depuis les années 2007[23].

Le rapport entre l'objectif du nouveau musée et son héritage monumental n'apparaît que lorsque la question migratoire devient un sujet qu'il faut « regarder en face » (Monjaret et Roustan 2013, 123-124). Le Palais est médiatisé comme « emblématique », « prestigieux », « magnifique » ; dans le discours de J.-P. Raffarin en 2004 : la colonisation y est évoquée comme faisant partie d'une histoire de l'immigration, dont la « décoration rappelle le souvenir » en évoquant les peintures de 1931 dans la salle des fêtes où le discours est prononcé (Déclaration de M. Raffarin, CNHI, Paris, 8/07/2004). Le projet pense dépasser la tension entre le bâtiment et le musée en concédant dans les discours que la colonisation fait partie de l'histoire des migrations mais en l'évacuant du dispositif expographique sitôt l'exposition de 2007, dédiée à l'exposition coloniale de 1931, terminée (Niang 2023, 209). Le second discours d'inauguration est prononcé par F. Hollande en 2014 (soit sept ans après l'ouverture, à cause d'un climat politique très tendu) : « ce lieu qui avait été celui de l'exposition coloniale, allait devenir le musée de toutes les immigrations, de toutes les fiertés après avoir été ce lieu où des peuples avaient exposé devant

[22] AMQB, Exposition Coloniale Internationale, II. Organisation 1919-1935, DA000936/57248.

[23] En 2007, Gérard Noiriel et ses collègues historiens protestent contre la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale avec la crainte d'un positivisme de la colonisation.

le colonisateur, leurs plus belles réussites. ». Il fait ainsi le lien autour du but du monument, monumentaliser les réalisations et donc les valeurs partagées par les colonisés puis par les immigrés (Déclaration de M. Hollande, CNHI, Paris, 15/12/2014).

La future CNHI sera un nouveau monument « à la Ellis Island », « un point de repère identitaire et de ciment national » quand le palais est décrit comme « le *Cayenne* des musées de France », porteur d'une « tâche » ou « péché originel » (Toubon 2004, 5-13, 39). Pour autant, « ce projet doit se garder de tout repli identitaire ou nostalgique », raison pour laquelle le passé colonial du Palais n'apparaît que pour mieux s'en distancier : les caractéristiques monumentales du bâtiment (central, patrimonial, prestigieux, emblématique, symbolique) argumentent surtout un choix qu'il faut d'autant plus justifier, pour donner suite à la tribune critique de Pascal Blanchard en 2000 (Gruson 2017, 89-96 ; Blanchard 2000). Que ce soit dans le rapport de préfiguration de J. Toubon en 2004 ou celui de P. Boucheron en 2019, une section exposition didactique du lieu et son histoire est sérieusement envisagée et prévue, mais dans les réalisations expographiques qui s'en suivent, rien n'est dit sur la place du fait colonial dans l'histoire de l'immigration qui doit se faire. Le lieu reste un monument célébrant le pays puisque « la vision de la France sur le monde a évolué », apaisant par la « reconnaissance de l'apport des étrangers à la construction de la France » (Toubon 2004, 5, 20, 51), alors que les études académiques françaises accusent un retard certain sur le sujet. Par exemple, la thèse de Gwendolin Lübbecke (2020, 285-287) critique l'argument du renversement (installer un musée de l'Immigration dans un ancien palais musée des colonies) comme une naïveté et un manque de maîtrise des questions vives. La scénographie de l'exposition permanente *Repères* – reformulée en 2023 – montre certes une mise en tension relative de l'histoire coloniale mais décorrélée du bâtiment lui-même[24].

Les cartels, ressources pédagogiques et pièces entrant dans les collections se concentrent sur l'immigration et l'identité en privilégiant des objets et des parcours de vie d'immigrés récents. Selon le rapport de préfiguration de 2019, il est « évident que la nouvelle exposition se devait de faire l'histoire du lieu – le Palais de la Porte Dorée issu de l'Exposition coloniale de 1931 – avant de faire le lieu de l'histoire » (Bertrand et Boucheron 2019, 19-27). Pourtant, seul un espace « coursive postcoloniale » s'impose, contre l'idée initiale d'un fil rouge « fait colonial » au long du parcours. Le résultat en 2024 montre qu'en fait d'axe transversal, l'histoire coloniale du Palais n'est pas abordée avant la section de l'Exposition (salle 8) et plus après celle sur la décolonisation (salle 10) créant le phénomène que souhaitait combattre l'historien (Bertrand et Boucheron 2019, 29). Par ailleurs, c'est l'événement de l'Exposition qui est traité dans

[24] Visite de terrain – analyse scénographique du 7/11/2024.

cette salle et non l'iconographie coloniale du bâtiment ni les interrelations avec l'histoire actuelle de l'immigration. Dès que le visiteur ou la visiteuse pénètre dans le parcours, le lieu architectonique s'oublie et cela jusqu'à l'absence totale d'allusion à l'Art-déco, que ce soit dans le parcours de 2023 ou celui analysé par A. Delaplace (2020, 464).

Les rapports de préfiguration présentaient des visions contraires. En 2004, l'objectif était de « faire de la fierté un moteur du musée » et « trouver une justification symbolique pour la réutilisation d'un lieu patrimonial comme le Palais de la Porte Dorée » (Toubon 2004, 14, 39). En 2019, la proposition d'évoquer « la topique du 'colonial' au début du parcours est rejetée » car elle « aurait entériné la surdétermination – à tous égards problématique – de l'histoire du fait migratoire par celle du fait colonial » (Bertrand et Boucheron 2019, 27). Les réflexions scientifiques comme les choix expographiques montrent une difficulté à saisir l'occasion d'historiciser le monument (Creton et al. 2024, 159-171).

Le lieu a été désigné comme palais ou musée des colonies des décennies après la décolonisation de 1960, tant par des personnalités politiques que des professionnels des musées. Ainsi, on peut lire un échange de correspondance entre 2002 et 2003 entre M. Aillagon, alors ministre à la Culture, et Delanoé, alors maire de Paris : « je ne doute pas que nous partagions l'objectif commun de maintenir en activité ce bâtiment et lui trouver une affectation culturelle digne de sa remarquable architecture […] dans le cas où l'État renoncerait à maintenir dans l'édifice le Musée Permanent des Colonies » [25]. De même, le rapport de restauration de juin 2010, rédigée par l'inspectrice aux Monuments Historiques et conservatrice générale du patrimoine, Colette di Matteo-Lablaude, déjà en poste en 1980, mobilise les mêmes termes : « les "abords" immédiats du Palais des Colonies ne sont pas nommément protégés au titre des Monuments Historiques », afin de défendre l'esthétique de la façade comme « discours syncrétique teinté d'exotisme grand public »[26].

Une « immobilité condamnée » touche les monuments intouchables : le Palais, par son classement n'est pas démantelable (Rahal 2023, 51). Les architectes le qualifient de peu malléable, car un monument « parle » et donne « des indications incontournables pour ses futures utilisations » (Murphy 2007, 56 ; Gruson 2017, 134). Le peu de vandalisme le concernant – seul le monument Marchand est attaqué et l'occupation de 2011 n'a rien dégradé – montre combien le Palais reste sacralisé par sa monumentalité architecturale. C'est sa médiatisation qui doit être modulée « pour signifier autre chose de la grandeur de la France » (Rahal 2023, 51), selon la parole médiatique, l'opinion publique et l'équipement info-documentaire.

[25] AN, Dalstein, 20130416/41, 9/04/2003.

[26] MPP, E/2001/6/117-798, 2010.

3.2. Entre production documentaire…

La remédiation s'articule en trois ensembles sémantiques, dont celui de la louange quand le bâtiment est constitué dans les discours comme une ode (à la colonisation) à la gloire (de la France coloniale, des vertus de la colonisation) (Herzberg 2007 ; Wesfreid 2018). La caractérisation comme patrimoine semble être autosuffisante : puisque le bien est classé, il est exceptionnel (Albert et Dargent 2000 ; Bavelier 2021 ; Hasse 2006). Rejoignant la problématique propre aux lieux palatins, la reconduction du lexique du monument mobilise tous les termes de la transmission auratique, que le vocabulaire touche la dimension archéologique ou architecturale du passé (vestige, trace) ou ses enjeux symboliques (emblème, majesté, déférence) (Roy 2002 ; Zappi 2004 ; Herzberg 2008 ; Guerrin 2014 ; Coroller 2008). La sédimentation du bâtiment (murs, mobiliers, décors) est un enjeu sous-tendu du patrimoine qui peut être médiatisée comme un choix volontaire ou se révéler un corollaire d'une gestion administrative brouillée. Les années 2000 montrent des appels à laisser le Palais des colonies à la visite comme « un monument à la gloire et au désastre », un impensé colonial d'un bâtiment « laissé en son état » (Chivallon 2022, 56). Cela questionne les modalités d'historicisation mémorielle et de dé- ou contre-mémorialisation (Gensburger et Wüstenberg 2023, 7-9).

Dans les cartels extérieurs, le palais est qualifié de monumental et d'exceptionnel au titre de l'esthétique artistique Art déco, un propos présent dans la monographie de 2018, qui parle plus des ouvriers immigrés de 1931 que des colonisés contraints de participer à l'exposition. La notion d'exceptionnalité est celle qui parcourt le site internet de l'édifice (Delaplace 2020, 306) : « un témoin exceptionnel d'une époque révolue qui participe à l'idée d'œuvre d'art totale voulue par Laprade » (Bocard 2018, 10-17). Les éléments esthétiques sont mobilisés pour donner à voir le palais comme un monument, que ce soit dans les brochures expographiques, les cartels info-documentaires et non seulement dans les médias (Navarro 2019, 147-148).

Le MOOC reconduit ces sémantiques : « Édifié pour l'Exposition coloniale de 1931, le Palais de la Porte Dorée est un monument paradoxal, à la fois un joyau de la période Art déco, et l'outil d'une propagande politique en faveur de l'impérialisme français de l'entre-deux-guerres ». Il faut donc opérer une rupture pour rendre le lieu supportable, ce qui fait dévier la monumentalisation vers des enjeux – l'art, le patrimoine – décorrélés du social et du politique comme lorsque les historiens de l'art décrivent la beauté exotique de la faune et de la flore représentées, mais sans analyser les sémantiques coloniales d'une évocation de l'économie française basée sur les ressources des pays exploitées (Cendoya-Lafleur et al. 2015, 191-217).

3.3. ...et appropriation des publics

Depuis le nouveau parcours de 2023, une place congrue mais réelle est accordée à l'histoire de la colonisation, avec cependant une évacuation aux marges de l'offre muséale, comme le montre le travail de déconstruction de la propagande coloniale mené par Laëtitia Ferreira dans le MOOC produit la même année. Pour autant, les brochures rappellent que le Palais n'est pas un « musée de la colonisation », de même les cartels sur place traitent plus volontiers l'esclavage que la France coloniale, même la salle 1931 aborde plus l'immigration forte à cette période que l'exposition et ses enjeux socio-politiques (FLE). En 2016-17, G. Lübbecke (2020, 382-385) analyse la salle dédiée au passé du bâtiment, mais installée seulement en 2011, et s'attarde surtout sur les explications du choix du lieu et la présentation du projet ouvert en 2007. Cet espace a aujourd'hui disparu comme le défend le rapport de 2019 exposé plus haut.

La décolonisation ne semble traitée qu'au prisme des vagues de migration qu'elle génère, comme s'il était plus aisé de dire la diminution du territoire français et les anciens colonisés plutôt que la restitution ou la réparation. Le sujet est plus volontiers abordé lors des visites-conférences des journées du patrimoine qui se concentrent à juste titre sur le monument plutôt que la structure (programme 2021-2024). Enfin devenue inévitable dans un climat tendu entre actualité académique, promotion culturelle française conflictuelle et contre-récits contestataires, la question coloniale en prise matérielle directe avec le bâtiment est traitée mais cantonnée aux outils périphériques (Appiotti et Sandri 2020). L'analyse de l'iconographie coloniale est absente des panneaux extérieurs expliquant le Palais et le bas-relief ; seule la salle des fêtes est équipée de QR-codes renvoyant à une application relayant le MOOC et le portail « monument » du palais – dispositif qui n'existait pas quand A. Delaplace fait son analyse de la salle des fêtes en 2020.

4. Conclusion

Pour maintenir la monumentalisation du passé, rendue effective par le processus patrimonial administratif, elle doit s'opérer dans les prismes professionnels, non seulement médiatiques mais aussi info-documentaires. Elle s'active dans les mises en scènes du passé entre injonctions professionnelles et politiques, imaginaires et mémoires sociales. Que ce soient les documents internes ou externes, les discours s'accordent autour d'une pratique explicative à valeur justificative et légitimante plutôt que réparatrice d'un passé pourtant reconnu comme embarrassant, à défaut de problématique.

Les outils documentaires, matériels comme numériques, sous couvert de modernisation de l'image muséale et d'agentivité des publics, permettent

d'évaluer la délicate médiation que nécessiterait, pour un palais d'exposition coloniale, une historicisation directe, contextualisante et épistémologique de la société contemporaine (Flon 2012, 17). Ils questionnent pourtant la réalité d'une véritable appropriation des actrices professionnelles et la capacité d'une interaction avec le monument qui, quand on le visite, n'est que traversé et non investi. Le Palais est avant tout un espace d'imaginaires nostalgiques du XX^{e} siècle, une validation par le recours historico-artistique alors que le rapport avec l'exposition de 1931 se fait toujours plus ambigu comme le montre la continuité de gestion de l'aquarium tropical et la tentative fréquente de recréer un jardin exotique [27]. Ces orientations montrent combien le maintien d'un monument dans le temps repose sur une mise en fiction à travers des leviers jouant sur des imaginaires culturels trahissant une certaine idée de l'identité nationale. Hors du contexte initial et sans équipement info-documentaire immédiat, les traces du passé sont « hors récit » mais scénarisés (Flon 2012, 19). La monumentalisation par la valorisation architecturale et artistique articule la construction d'une unité historique et une vision d'une identité nationale par la maîtrise du récit muséographique (Kaplan 1994, 45-78).

L'enjeu n'est pas tant le traitement par le nouveau parcours de l'histoire coloniale française mais son articulation avec le bâtiment, ce qui légitimerait la démarche de garder le palais tel quel (avec ses iconographies colonialistes) et donc reconduire une sémantique du monument national (Aldrich 2006, 23). La question de la réparation est absente tant des discours politiques que médiatiques ou encore professionnels dénotant une distance certaine avec les avancées récentes des chercheurs (Monjaret et Roustan 2013, 120-126).

Il y a là l'enjeu d'un musée de l'immigration qui accepte d'incorporer un musée de l'histoire coloniale, un musée du Palais qui composerait avec une identité métissée : remonumentaliser le palais non plus comme un chef d'œuvre patrimonial mais comme patrimoine mémoriel et acteur civique (Turgeon 2003, 31, 155 ; Delaplace 2020 ; 473-482). Il faudrait renoncer à une certaine perception héroïcisant le patrimoine et ses acteurs pour réfléchir aux modalités d'une patrimonialisation comme médiation du fait social. À ce titre, ce n'est pas seulement la restitution d'une agentivité aux publics – ici minorités et racisées – qui est en jeu mais aussi un questionnement autour du rôle de l'historien dans le phénomène de patrimonialisation et donc de monumentalisation par les productions scientifisant un propos (Stevens 2010, 122-125, 134-137 ; 2015, 33-37). Ce serait un monument qui se regarde en face, certes art-déco et de l'histoire française, du palais des colonies pardonné par sa transformation sans tabous en musée de l'Immigration, donc d'une gestion patrimoniale historicisée à travers une éthique de l'information (Cendoya-Lafleur et al. 2015, 191-217).

[27] MPP, E/2012/1/20-146, Rapport Lagneau et Projet Motta, 2008.

Remerciements

Je remercie les personnels au musée, les collègues enseignants qui m'ont permis d'accompagner leur visite scolaire et surtout les collègues archivistes et documentalistes à la Médiathèque du Patrimoine à Charenton-le-Pont, aux Archives Nationales à Pierrefitte, aux Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix et au Musée du Quai Branly à Paris pour m'avoir aidée à accéder et à naviguer dans ces fonds propres au Palais de la Porte Dorée pour proposer cette approche particulière et inédite par l'angle info-documentaire. Je remercie chaleureusement Anne Monjaret pour sa relecture attentive de cet article qui a beaucoup bénéficié de ses travaux ethnologiques sur cet édifice.

Corpus de presse

Albert, Marie-Douce, et Françoise Dargent. 2000. "Les musées. Le programme des rénovations." *Le Figaro,* 2 mai. https://nouveau-europresse-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/Link/TourcoingT_1/news%c2%b720000502%c2%b7LF%c2%b7173311301.

Bavelier, Ariane. 2021. "Dialogue idéal entre les artistes et le Palais de la Porte Dorée." *Le Figaro*, 11 février. https://www.lefigaro.fr/culture/dialogue-ideal-entre-les-artistes-et-le-palais-de-la-porte-doree-20210211.

Blanchard, Pascal. 2000. "Quand acceptera-t-on dans ce pays que l'histoire coloniale fasse partie de l'histoire de France ?" *Libération*, 17 juin. https://histoirecoloniale.net/musee-des-immigrations-ou-musee/.

Coroller, Catherine. 2008. "Questions à P. Sitruk, directrice de la CNHI." *Libération*, 4 août. https://www.liberation.fr/france-archive/2008/08/04/nous-accueillons-beaucoup-de-jeunes-et-de-personnes-a-faibles-ressources_77480/.

Guerrin, Michel. 2014. "Mon musée ma bataille." *Le Monde*, 20 décembre.

Hasse, Benoît. 2006. "Immigration : enfin un lieu de mémoire dans Paris." *Le Parisien*, 3 octobre. https://www.leparisien.fr/paris-75/immigration-enfin-un-lieu-de-memoire-dans-paris-03-10-2006-2007383119.php.

Herzberg, Nathaniel. 2007. "Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. Les quatre âges du Palais de la Porte-Dorée." *Le Monde*, 9 Octobre. https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2007/10/09/les-quatre-ages-du-palais-de-la-porte-doree_964803_3208.html?srsltid=AfmBOor0AKTciLXSOPXdYvJJu5Vjx4WEXpnNCUE0_StfwsAEVJZgXxcj.

Herzberg, Nathaniel. 2008. “Colonies et émigrés de 1931. La Cité de l’immigration fait revivre les coulisses de l’exposition coloniale.” *Le Monde*, 28 mai. https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/05/28/exposition-colonies-et-emigres-de-1931_1050764_3246.html?srsltid=AfmBOoqSHqH9qf7KrqN_fuYXOIfziySdG888Uo75lN3atvXaKFqq3Pov.

Lambert, David Francis, et Palais de la Porte Dorée. 2016. *Images des colonies au Palais de la Porte dorée*. Réunion des Musées Nationaux (RMN).

“Larmes de crocodiles. Les derniers jours du Musée des Arts d’Afrique et d’Océanie.” 2003. *Télérama* 142, 15 janvier.

Martella, Annabelle. 2020. “Le malaise en héritage.” *Libération*, 15 juin. https://www.linkedin.com/pulse/malaise-en-h%C3%A9ritage-au-mus%C3%A9e-de-lhistoire-nadia-meflah/.

Roy, Anne. 2002. “Déménagement. Les musées meurent aussi.” *l’Humanité,* 6 avril. https://nouveau-europresse-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/Link/TourcoingT_1/news%c2%b720020406%c2%b7HU%c2%b70046.

Wesfreid, Marcello. 2018. “La cyberhaine dans le collimateur du gouvernement.” *Le Figaro*, 20 mars. https://nouveau-europresse-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/Link/TourcoingT_1/news%c2%b720180320%c2%b7LF%c2%b7612%c3%9720%c3%9721131564048.

Zappi, Sylvia. 2004. “Lieu de mémoire et d’éducation, la CNHI ouvrira ses portes en 2007.” *Le Monde*, 10 juillet. https://www.lemonde.fr/archives/article/2004/07/09/lieu-de-memoire-et-d-education-la-cite-de-l-immigration-ouvrira-ses-portes-en-2007_372150_1819218.html?srsltid=AfmBOorbuvH06XNsLpvSt_fNp0oiUwN_Ty8yHFt5ZcxXqsonAxVeZjOD.

Références bibliographiques

Aldrich, Robert. 2006. “Colonies et commémoration.” *Outre-mers* 93 : 5-26.

Appiotti, Sébastien, et Éva Sandri. 2020. “‘Innovez ! Participez !’ Interroger la relation entre musée et numérique au travers des injonctions adressées aux professionnels.” *Culture & Musées* 35 : 25-48.

Arellano-Cruz, Fabiola. 2023. “Décoloniser les monuments coloniaux à Madrid et à Barcelone.” In *Dé-commémoration : quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, sous la direction de Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg. Fayard.

Bertrand, Romain, et Patrick Boucheron. 2019. *Faire musée d'une histoire commune. Rapport de préfiguration de la nouvelle exposition permanente du musée national de l'histoire de l'immigration.* Seuil/MNHI.

Blanchard, Pascal, Nicolas Bancel, et Sandrine Lemaire. 2005. "Introduction. La fracture coloniale : une crise française." In *La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial,* sous la direction de Pascal Blanchard, Nicholas Bancel et Sandrine Lemaire. La Découverte.

Bocard, Hélène. 2018. *Le Palais de la Porte-Dorée.* ADAGP.

Cailloux, Marianne. 2026. "Ce que l'expérience des publics dit des monuments coloniaux : un *care* patrimonial au Palais de la Porte Dorée ?" In *Faire vivre les monuments, penser les expériences des publics*, sous la direction de Manuelle Aquilina, Caroline Creton, Olivier Hû et Julie Pasquer-Jeanne. Editions du patrimoine, Centre des monuments nationaux.

Cendoya-Lafleur, Jessica, Marie Lavorel, et Jean Davallon. 2015. "Patrimonialiser la mémoire de la guerre au musée : entre Histoire et témoignage." In *Mémoires et nouveaux patrimoines*, sous la direction de Cécile Tardy et Vera Dodebei. OpenEdition Press.

Chivallon, Christine. 2022. "Le Palais de la Porte Dorée. D'une trilogie improbable à l'ombre de la Nation française." In *Inscriptions en relation : des traces coloniales aux expressions plurielles*, sous la direction de Ruedy Baur et al. Lars Müller.

Creton, Caroline, Arnaud Jooris, et Julie Pasquer-Jeanne. 2024. "Coopérer autour des dispositifs de médiation culturelle numériques au musée : acteurs, ajustements et contenus." *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* 24 (2) : 159-71.

Davallon, Jean. 2023. *Des traces patrimoniales en devenir - Une analyse communicationnelle des modes de patrimonialisation*. ISTE.

Delaplace, Andrea. 2020. *Patrimoine et immigration : Ellis Island Immigration Museum, Museu da Imigração et Musée national de l'histoire de l'immigration : le rôle du musée comme médiateur dans la construction de l'identité (1980-2020).* Thèse de doctorat, Université de Paris I.

Dixon, Carol Ann. 2012. "Decolonising the museum: Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration". *Race & Class* 53/4 : 78-86.

Eidelman, Jacqueline, Anne Monjaret, et Mélanie Roustan. 2002. *MAAO. Mémoires*. Marval.

Flon, Émilie. 2012. *Les mises en scène du patrimoine, savoir, fiction et médiation*. Hermès-Lavoisier.

Fraysse, Patrick. 2006. *Le patrimoine monumental en images : des médiations informationnelles à la conversion monumentaire des documents*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.

Gensburger, Sarah, et Jenny Wüstenberg. 2023. "Introduction : Les multiples figures de la dé-commémoration." In *Dé-commémoration : quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, sous la direction de Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg. Fayard.

Gruson, Luc. 2017. *Le musée national de l'histoire de l'immigration, Genèse d'un musée*. La Documentation française.

Jarrassé, Dominique. 2005. "Le musée permanent des colonies." In *Les expositions universelles à Paris de 1855 à 1937*, sous la direction de Myriam Bacha. Action artistique de la Ville de Paris.

Jarrassé, Dominique. 2022. *Fiction coloniale et esthétique du divers. Le bas-relief Alfred Janniot au palais de la porte Dorée.* Éditions esthétiques du Divers.

Jarrassé, Dominique. 2024. "L'évolution des lectures du bas-relief du palais des Colonies". *Hommes & migrations* 1346-1347 : 95-103.

Kaplan, Flora Edouwaye. 1994. "Nigerian Museums: Envisaging Culture as National Identity." In *Museums and the making of "ourselves": the role of objects in national identity*, edited by Flora Edouwaye Kaplan. Leicester University Press.

Lübbecke, Gwendolin. 2020. *Die 'Cité nationale de l'histoire de l'immigration' im Palais de la Porte Dorée: Transformationen eines Kolonialpalastes von der 'Exposition coloniale' 1931 bis heute.* Verlag.

Monjaret, Anne, Mélanie Roustan, et Jacqueline Eidelman. 2005. "Fin du Maao : un patrimoine revisité." *Ethnologie française* 35/4 : 605-16.

Monjaret, Anne, et Mélanie Roustan. 2012. "Digestion patrimoniale : Contestations autour d'un ancien musée des colonies à Paris." *Civilisations - Au-delà du consensus patrimonial : Résistances et usages contestataires du patrimoine* 61/1 : 23-42.

Monjaret, Anne, et Mélanie Roustan. 2013. "La repatrimonialisation du Palais de la Porte Dorée : du musée des colonies à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration." In *Les Musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel*, sous la direction de Camille Mazé et al. CTHS.

Monjaret, Anne. 2018. "Graffitis sur cour. Un révélateur historique sur le palais de la Porte Dorée." In *Sur les Murs. Histoire(s) de Graffitis*, sous la direction de Laure Pressac. Éditions du Patrimoine.

Moret, Camille, et Marianne Cailloux. 2023. "Le *care* dans la pratique documentaire : expérimentations et initiatives, de la France à l'Australie." *Revue ID2* 2 : 138-61.

Murphy, Maureen. 2007. *Un palais pour une cité. Du musée des colonies à la cité internationale de l'histoire de l'immigration.* RMN.

Navarro, Nicolas. 2019. "Sémiotique de la restauration : de la sur-monumentalisation." In *Monuments, (dé)monumentalisation : approches sémiotiques*, sous la direction de Anne Beyaert-Geslin et al. PULIM.

Niang, Mame-Fatou. 2023. "Les statues reléguées de l'AfricaMuseum ou l'impossible décolonisation d'un musée." In *Dé-commémoration : quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, sous la direction de Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg. Fayard.

Rahal, Malika. 2023. "Dé-commémoration : l'année 1962." In *Dé-commémoration : quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, sous la direction de Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg. Fayard.

Roth, Catherine. 2003. "Patrimonialisation et reconstruction d'un espace politique : les arènes patrimoniales." In *La patrimonialisation, et après ?*, séminaire *Mémoires urbaines et présent des villes*, dirigé par Denis Cerclet, Université Lumière-Lyon2.

Stevens, Mary. 2010. "Public Policy and the Public Historian: The Changing Place of Historians in Public Life in France and the UK." *The Public Historian*, 32 (3) : 120-38.

Stevens, Mary. 2015. "Museums, minorities and recognition: memories of North Africa in contemporary France." *Museum & Society* 5 (1) : 29-43.

Tardy Cécile, et Vera Dobedei. 2015. "Introduction." In *Mémoire et nouveaux patrimoines*, sous la direction de Cécile Tardy et Vera Dobedei. OpenEdition Press.

Toubon, Jacques. 2004. *Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration*. La Documentation Française.

Turgeon, Laurier. 2003. *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval.

Viatte, Germain. 2002. "Introduction." In *Le Palais des Colonies. Histoire du Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie,* coordonné par Dominique François. RMN.

AIDAinformazioni

Rivista semestrale di Scienze dell'Informazione

Anno 44

N. 1-2 – gennaio-giugno 2026

Contributi

Michele Bevilacqua, Il termine *handicap* nei discorsi istituzionali francesi: categorizzazione e inclusione scolastica tra diritto e scuola

Marianne Cailloux, Médiatisations post-coloniales : Équipement info-documentaire du palais-monument de la Porte Dorée

Mohamed Anouar Lahouij, Les archives audiovisuelles à l'ère de l'intelligence artificielle : vers des archives intelligentes ?

Anna Maria Marras, Oltre gli standard. Costruire, gestire e raccontare un progetto digitale

Grazia Serratore, Emanuela Nicole Donato, Rappresentazione della follia femminile durante la Prima Guerra Mondiale: evidenze dall'archivio storico del manicomio di Girifalco

Rubriche

Roberto Guarasci, Note in margine a Stefano Moscadelli, a cura di. 2025. *L' Archivio di Mario Bracci. Introduzione ed Inventario*. Ministero della Cultura, Direzione Generale Archivi

mundaneum

In copertina
Disegno di Paul Otlet, Collections Mundaneum, centre d'Archives, Mons (Belgique).

ISBN 979-12-5965-687-2

ISSN 1121-0095